

# Tutoriel Déclaration Impôt sur le Revenu

Déclarer ses rétributions en Junior sous la forme de BNC

**Date:** 01/12/2019

Auteur: Nicolas DULONG - Responsable Conseil 2019-2020

Relecteurs: Pôle Conseil 2019-2020

Diffusion: Structures affiliées à la CNJE







# Sommaire

I. VERSION PAPIER	3
a. Formulaire 2042	3
b. Formulaire 2042-C PRO	3
II. VERSION EN LIGNE	5
a. Ajouter des BNC	5
b. Saisir les montants	6





### Version papier

Les intervenants qui effectuent des prestations dans le cadre d'une Junior touchent des revenus en tant qu'honoraires. Les rétributions perçues en tant qu'intervenant en Junior sont uniquement à déclarer dans le formulaire complémentaire 2042-C PRO. Cependant, que l'on soit sous un régime individuel ou bien dépendant du foyer fiscal des parents, il est obligatoire de remplir au préalable le formulaire 2042-C PRO.

#### a. Formulaire 2042

Le formulaire 2042 est le formulaire « de base » pour la déclaration de l'impôt sur le revenu. Il n'y a aucun montant à y renseigner concernant les rétributions perçues en tant qu'intervenant.

#### b. Formulaire 2042-C PRO

Le formulaire 2042-C PRO est le formulaire de déclaration complémentaire des revenus. Sur la page 1, cochez la case « BNC » à la ligne « nature des revenus » :

IDENTIFICATION DES PERSONNES EXERÇANT UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE ► À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT						
	DÉCLARANT 1			DÉCLARANT 2		
Nom de l'exploitant						
Prénom						
Adresse d'exploitation						
Nº Siret						
Nature des revenus	ва 🔲	BIC 🗌	BNC 🔀	ва 🔲	віс 🔲	BNC

Dans la partie « revenus non commerciaux non professionnels », dans le cas où l'étudiant est détaché du foyer fiscal de ses parents, inscrire le total des rétributions nettes imposables (montant marqué sur les Bulletins de Versement de l'étudiant) dans le champ « 5KU »

REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS					
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE		
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	5XR	5YR	5ZR		
Cession ou cessation d'activité en 2017	5AP COCHEZ	5BP COCHEZ	5CR COCHEZ		
Régime déclaratif spécial ou micro BNC					
Revenus nets exonérés	5TH	5UH	5VH		
Revenus imposables	5KU XXX €	5LU	5MU		
Recettes brutes sans déduire aucun abattement					
Plus-values nettes à court terme	5KY	5LY	5MY		
Moins-values nettes à court terme	5)U	5LD	5MD		
Plus-values nettes à long terme	5KV	5LV	5MV		
Moins-values nettes à long terme	5KW	5LW	5MW		

Tutoriel : déclarer ses rétributions en BNC



Dans le cas où l'étudiant est rattaché au foyer fiscal de ses parents, inscrire le total des rétributions nettes imposables (montant marqué sur les Bulletins de Versement de l'étudiant) dans le champ « 5 MU »

REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS						
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE			
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	5XR	5YR	5ZR			
Cession ou cessation d'activité en 2017	5AP COCHEZ	5BP COCHEZ	5CR COCHEZ			
Régime déclaratif spécial ou micro BNC						
Revenus nets exonérés	5ТН	5UH	5VH			
Revenus imposables	5KU	510	5MU XXX €			
Recettes brutes sans déduire aucun abattement						
Plus-values nettes à court terme	5KY	5LY	5MY			
Moins-values nettes à court terme	5)U	5LD	5MD			
Plus-values nettes à long terme	5KV	5LV	5MV			
Moins-values nettes à long terme	5KW	5LW	5MW			

Tutoriel : déclarer ses rétributions en BNC

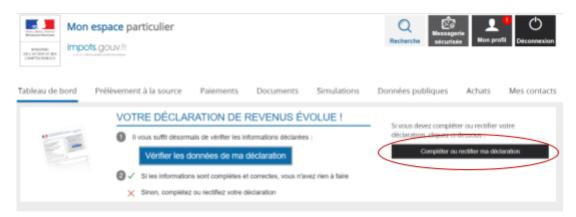


## II. Version en ligne

La déclaration est la même en ligne, mais présentée sous une forme différente.

Dans un premier temps, connectez-vous à votre compte particulier impots.gouv.fr. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un pour réaliser votre première déclaration. Cependant, il faudra impérativement en informer vos parents, qui pourraient sinon vous inclure à leur déclaration d'impôts.

Il est tout à fait possible d'inclure vos rétributions perçues en Junior à la déclaration d'impôts de vos parents, si vous souhaitez rester sur le même foyer fiscal.



Cliquez sur « compléter ou rectifier ma déclaration ». Une fois passées les deux premières étapes, qui comprennent vos informations personnelles, vous arrivez sur la déclaration des revenus (étape 3) :

#### a. Ajouter des BNC

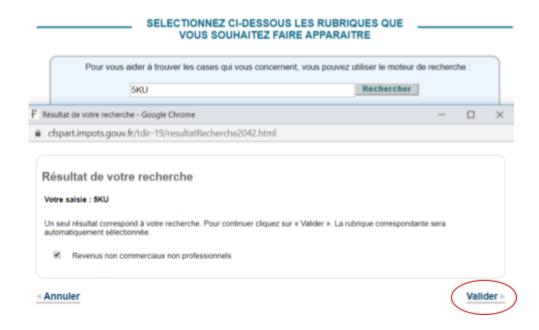
Une fois arrivé à l'étape 3, vous devez manuellement ajouter le type de revenus que vous souhaitez déclarer. Comme sur la déclaration papier, il y a deux cas :



Tutoriel : déclarer ses rétributions en BNC



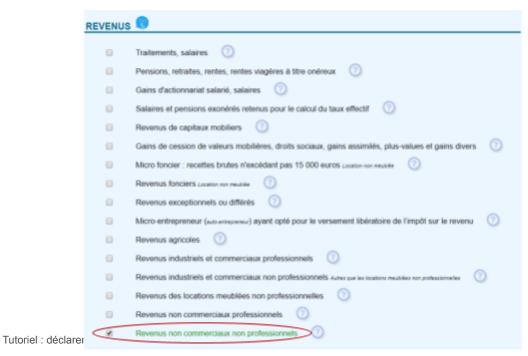
- Tapez « 5KU » s'il s'agit de votre déclaration personnelle ;
- Tapez « 5MU » s'il s'agit de la déclaration de vos parents.



Une fenêtre s'ouvre, il suffit de cocher la case et de valider.

#### b. Saisir les montants

A la fin de l'étape 3, il faudra vérifier que la case « revenus non commerciaux non professionnels » est bien cochée. C'est normalement automatique, mais le champ de saisie ne s'affichera pas si vous l'omettez !





Ensuite, il suffit de remplir l'ensemble des rétributions nettes imposables (tel qu'inscrit sur le Bulletin de Versement) de l'année 2019 dans le champ associé :

- Le champ « 5KU » s'il s'agit de votre déclaration personnelle ;
- Le champ « 5MU » s'il s'agit de la déclaration de vos parents.



Vous pouvez ensuite poursuivre la déclaration.

CES DÉCLARATIONS CONCERNENT LES ÉTUDIANTS AYANT PERÇU DES RÉTRIBUTIONS DANS LE CADRE D'ÉTUDES À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE CONFIÉES À LA JUNIOR.

En aucun cas cette déclaration n'est la responsabilité de la Junior.

Tutoriel : déclarer ses rétributions en BNC Confédération Nationale des Junior-Entreprises